



EAU ET CLIMAT

Le Partenariat Français pour l'Eau à la COP25

- Des clés pour comprendre les enjeux eau & climat
- Les recommandations des membres
- Les publications
- Le programme du PFE

EDITO

Alors que l'eau est une ressource essentielle à la vie et au développement de nos sociétés, elle subit aujourd'hui une pression anthropique de plus en plus grande.

La publication des trois derniers rapports spéciaux du GIEC a permis de sonner une nouvelle fois l'alarme : **tout dixième de degré supplémentaire par rapport au 1,5°C générera des impacts majeurs sur les ressources en eau**. L'eau est le premier vecteur du dérèglement climatique, responsable des sécheresses, inondations, ouragans, élévation du niveau de la mer, participant à long terme à la dégradation des terres et de la biodiversité aquatique.

Or, malgré les affirmations de la communauté scientifique, les engagements globaux en termes d'émissions de gaz à effet de serre nous placent sur la trajectoire d'un **réchauffement global de +3°C, voire +3,2°C d'ici la fin du siècle**. Si rien n'est fait pour enrayer cette tendance, le nouveau régime climatique induira des **défis importants en matière de gestion des ressources en eau** dans un grand nombre de territoires.

Pour éviter cela, **des mesures concrètes doivent être mises en œuvre pour gérer l'eau de manière intégrée et durable et assurer l'accès à l'eau de tous**. Ce sont également les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et de l'Agenda 2030 avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cette année encore, le PFE va poursuivre sa tâche **en alertant sur les enjeux climatiques sur la ressource en eau et la biodiversité aquatique**, et en **partageant les réalisations des acteurs français membres du Partenariat Français pour l'Eau**. Ils insistent cette année pour rappeler que **l'eau et les Solutions fondées sur la Nature** constituent des **leviers ET pour lutter contre le dérèglement climatique ET pour l'atteinte des cibles de l'Agenda 2030 !**

Le PFE a **produit divers outils qui permettront à chacun de s'informer et de découvrir ces réalisations**. Vous pourrez les découvrir dans ce dossier.

Nous serons également heureux d'échanger avec vous à l'occasion des différents événements que nous organisons et dont vous trouverez le programme dans ce dossier. **L'urgence est là, et c'est à nous tous de passer à l'action !**

Jean Launay

Président du Partenariat Français pour l'Eau



Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est une plateforme de réflexion et d'actions qui rassemble 200 membres publics et privés autour de 6 collèges : l'État et ses établissements publics, des ONG, associations et fondations, des collectivités territoriales et parlementaires, des acteurs économiques, des instituts de recherche et de formation ainsi que des personnalités qualifiées.

Il porte un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans l'agenda politique mondial (mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, de l'Accord de Paris et agenda mondial sur la biodiversité) et y valorise de façon collective les savoir-faire français.

 @PFE_FWP
www.partenariat-francais-eau.fr

LES ENJEUX DE LA COP25

Du **lundi 2 au vendredi 13 décembre** se déroulera à Madrid la **25ème conférence des Parties (COP25)** de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Initialement programmée à Santiago, au Chili, cette COP aura bien lieu sous la **présidence chilienne**.

La COP24 avait marqué la fin d'un cycle dans le processus des négociations avec la mise en place des règles d'application de l'Accord de Paris. Elle a cependant été assez timide en matière de relèvement des ambitions. Cela explique que cette COP soit placée sous le **signe de l'action**, comme en témoigne le thème choisi par les organisateurs chiliens : *Time for Action*.

La COP25 constitue une étape clé dans les négociations climatiques. En effet, elle se tient quelques mois avant la soumission des contributions déterminées au niveau national (CDN), qui doivent être renforcées par rapport aux premières soumissions de 2015. Cette COP sera donc l'occasion **d'évaluer si l'ambition climatique des pays est à la hauteur des enjeux** et si leurs engagements se traduisent dans les politiques et stratégies nationales et locales (et/ou à travers des coopérations internationales).

Pour ce qui concerne les négociations, certains éléments du « manuel de mise en œuvre » (*Rulebook*) de l'Accord de Paris restent encore à être finalisés, et tout particulièrement les **marchés carbone internationaux**. Des discussions au sujet des enjeux de pertes et dommages devraient également avoir lieu (*Loss and Damage*).

En qualifiant la COP25 de *Blue COP*, le Chili a souhaité mettre les océans au-devant de la scène. La COP25 soulignera donc **le lien entre océans et actions climatiques**, qu'il s'agisse de stratégies d'atténuation et d'adaptation ou du **rôle que peuvent jouer les Solutions fondées sur la Nature dans la lutte contre le dérèglement climatique**. La COP25 devrait ainsi être un moment décisif en vue des importantes échéances de 2020 que représentent le Congrès mondial de la Nature et la COP15 sur la biodiversité, **une opportunité de coordonner les ambitions pour le climat avec celles de la biodiversité**.



PENDANT LA COP

Découvrez plus de projets eau & climat sur le portail Water Expertise France accessible via la tablette en libre-service sur le stand 10 du PFE les 4 et 5 décembre dans la zone d'exposition de la COP25. Le portail WeFrance est également disponible en ligne :

<https://www.partenariat-francais-eau.fr/portail-we-france/>

EAU & CLIMAT : DEVANT L'URGENCE, PLACE A L'ACTION !

L'EAU, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE FRAGILISEE

Les plus grands risques du réchauffement climatique décrits par le GIEC concernent en premier lieu l'eau (sécheresse, inondations, montée du niveau marin, cyclones, tempêtes, etc.), une ressource essentielle déjà soumise à de fortes pressions anthropiques, mettant en danger les populations, notamment les plus vulnérables, les écosystèmes et les activités humaines.

L'EAU, UN LEVIER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS ET DE L'AGENDA 2030

L'eau doit être traitée comme une priorité dans les engagements de l'Accord de Paris sur le climat en cohérence avec l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable. Elle est un facteur nécessaire à la qualité de vie future des jeunes générations, la santé, l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, l'éducation, l'égalité hommes-femmes, et sa sécurité est un vecteur de paix. L'eau est au cœur de 21 cibles de l'Agenda 2030. Une eau préservée, en quantité comme en qualité, est un moyen essentiel d'atténuer les changements climatiques, en favorisant également des écosystèmes qui produisent de l'oxygène et absorbent le CO₂.

L'URGENCE : METTRE EN ŒUVRE BEAUCOUP PLUS LARGEMENT DES SOLUTIONS ADAPTEES

Pour satisfaire les besoins élémentaires des populations, en tenant compte de la croissance démographique, de la protection des écosystèmes et de la lutte contre le changement climatique, **de nombreuses solutions institutionnelles, technologiques, économiques et sociales ont fait leurs preuves**. Ces solutions venant d'acteurs de tous types (collectivités locales, décideurs et gestionnaires, entreprises, agriculteurs, ONGs, chercheurs, etc.) s'appuient sur des approches régionalisées. Elles méritent d'être mieux promues et partagées, en particulier dans les pays les moins avancés. Il convient néanmoins d'être particulièrement vigilant afin d'empêcher toute mauvaise adaptation qui aurait pour conséquence d'accroître la vulnérabilité des populations et des écosystèmes. **Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) appelle donc à la relance du processus engagé dans le cadre du Partenariat pour le climat de Marrakech.**

QUELQUES CHIFFRES :

- ▷ **Limiter le réchauffement global à 1,5°C plutôt qu'à 2°C** pourrait réduire la proportion de la population mondiale exposée au stress hydrique de **50%** (GIEC, 2018)
- ▷ La rareté de l'eau, exacerbée par le changement climatique, pourrait coûter jusqu'à **6% du PIB** de certaines régions (Banque Mondiale, 2016)
- ▷ Environ **143 millions de personnes**, essentiellement d'Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Amérique Latine, pourraient être forcées de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays pour échapper aux impacts du changement climatique (Banque Mondiale, 2018).

Les 200 membres du PFE souhaitent rappeler l'urgence de **réduire de manière drastique les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) afin de rester sous la limite d'un réchauffement moyen de 2°C** et de poursuivre l'effort pour limiter la hausse de température à 1,5°C par rapport à la période préindustrielle, d'ici la fin du siècle. Ils attirent également l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de **prendre des mesures d'adaptation face aux changements climatiques déjà en cours et à venir, à la hauteur des enjeux :**

- **Agir sur le grand cycle de l'eau est un vecteur majeur de résilience et d'adaptation** au changement climatique, sachant que tout réchauffement supplémentaire limitera l'efficacité des mesures d'adaptation,
- **Prioriser les réponses** visant les populations les plus vulnérables et immédiatement impactées par le changement climatique,
- **déployer les actions d'adaptation ambitieuses qui tiennent compte du contexte socio-économique et environnemental des territoires.**

A. PLACER L'EAU AU CŒUR DE L'ADAPTATION

Face au caractère inéluctable du changement climatique, les mesures d'adaptation doivent être prises en compte à la même hauteur que les actions d'atténuation des émissions dans les négociations de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). **L'eau est à la fois un secteur particulièrement vulnérable** (raréfaction de la ressource, etc.) **et un vecteur de solutions** (utilisation des écosystèmes aquatiques pour leur rôle régulateur par exemple). Pourtant, selon plusieurs études, sur les 162 contributions déterminées au niveau national (CDN) analysées, 83% comprennent un volet adaptation et 93% d'entre elles citent l'eau comme un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique¹. L'impact du changement climatique sur le secteur de l'eau touchera de multiples domaines : **l'agriculture et l'alimentation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, le monde rural et le développement des villes, l'industrie, la biodiversité... L'eau doit être à la fois un secteur prioritaire des plans d'actions locaux et nationaux, être identifiée comme un vecteur de solutions d'adaptation, et être prise en compte comme une priorité dans les objectifs fixés par l'Accord de Paris, notamment sur l'adaptation.**

A. RENFORCER LE RÔLE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS L'ATTENUATION

Les émissions de GES continuent de croître². Cela reflète entre autre une augmentation de la demande en énergie. Tous les secteurs utilisateurs d'eau sont concernés. Mais, les services d'eau et d'assainissement, qui représentent entre 3 et 8% des émissions globales de GES par les villes selon l'IWA, peuvent contribuer à l'atténuation des GES **en réduisant leur consommation en énergie et en eau** (sensibilisation des usagers, dimensionnement adapté des ouvrages, optimisation du fonctionnement des pompes, réduction des fuites dans les réseaux, etc.) ou encore **en mettant en place des solutions durables de production et de récupération d'énergie** (valorisation des boues d'assainissement en biogaz, utilisation de pico-turbines dans les réseaux d'eau, réutilisation de la chaleur des réseaux, etc.). **Des démarches d'économie circulaire doivent être promues dans ce secteur, en lien avec le développement des autres services publics essentiels comme la gestion des déchets solides.**

B. RENFORCER LES ENGAGEMENTS ET LES DECLINER DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET LES STRATEGIES D'INTERVENTION A TOUS LES NIVEAUX

La somme des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris mènera à une hausse de température globale de 3,0 à 3.4°C³ d'ici la fin du siècle, voire de 7°C, selon certains scientifiques⁴, si on reste sur les tendances actuelles des émissions. Evaluer les avancées depuis la COP21 ainsi que rehausser l'ambition climatique constituent des objectifs primordiaux afin de tenir au moins l'objectif fixé des +2°C. Pour avoir un impact réel, **les engagements pris par les Etats, dont ceux liés à l'eau, doivent également être traduits dans les politiques et stratégies nationales et locales. L'eau doit, pour cela, être intégrée aux autres politiques sectorielles** comme l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation.... Enfin, les négociations sur les pertes et les préjudices prévues dans l'Accord de Paris doivent être poursuivies.

La France s'adapte aux conséquences du changement climatique sur son territoire

Depuis la COP21, la France s'est dotée d'un **Plan Climat**, avec un objectif clair et ambitieux en termes d'atténuation : l'atteinte de la **neutralité carbone d'ici 2050**. Depuis juin 2019, cet objectif est inscrit dans la loi, illustrant ainsi de façon concrète la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Cela correspond à la division des émissions d'au minimum par 6. Par ailleurs, depuis fin 2018, la France possède un nouveau **Plan national d'adaptation au changement climatique pour la période 2018-2022**. Il a notamment pour objectif de **prévenir les risques liés aux sécheresses, inondations, hausse du niveau marin et de construire la résilience des secteurs majeurs de l'économie tels que l'agriculture, l'industrie et le tourisme, face aux impacts du changement climatique. Le secteur de l'eau est identifié comme un des secteurs d'action prioritaire**, au titre de plusieurs leviers d'action autour de la protection contre les risques, de l'adaptation des territoires, de la santé ou encore de la protection de la biodiversité. Le plan Climat précise également une hausse des financements dédiés à l'adaptation des territoires (métropole et Outre-mer) et de l'économie.

1 <https://www.partenariat-francais-eau.fr/wp-content/uploads/2018/03/Analyse-%C2%AB-Eau-%C2%BB-dans-les-INDC-juin-2016.pdf>

2 <https://www.iea.org/geco/>

3 <https://climateactiontracker.org/global/temperatures/>

4 http://www.cnrs.fr/sites/default/files/press_info/2019-09/CP%20r%C3%A9sultats%20CMIP6_OK.pdf

C. RENFORCER LA CONNAISSANCE POUR MIEUX GERER LES RESSOURCES EN EAU

Les connaissances sur le climat et le grand cycle de l'eau aux échelles régionale et locale doivent être renforcées notamment celles des eaux douces, pour lesquelles une grande partie des observations sont qualifiées de « moyennes » par le GIEC en raison du manque de références, d'expertises régionalisées et de données de terrain. Nous devons également renforcer les **dispositifs d'information** (comme les stations hydro-météo), de modélisations et de systèmes d'information sur l'eau (par exemple des banques de données) qui permettent une meilleure prise de décision. **Par ailleurs, de nouveaux outils d'acquisition de données tels que les mesures satellitaires devront être développés en complémentarité avec le renforcement des systèmes d'acquisition de données in situ.** En outre, **la valeur des connaissances locales et des savoir-faire traditionnels doit également être reconnue** lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux. Co-construire les projets avec la société civile, incluant les femmes, les jeunes, les populations autochtones, est aussi une garantie de durabilité et d'efficacité dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

D. MOBILISER LES ETATS POUR MANDATER LE GIEC SUR LES RESSOURCES EN EAU, Y COMPRIS AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DES MESURES D'EMISSIONS NEGATIVES

Les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les évolutions de leurs usages n'ont jamais fait l'objet d'un rapport spécifique du GIEC, alors qu'il s'agit d'un enjeu crucial au niveau mondial. Dans ses rapports spéciaux +1,5°C et sur les terres émergées, afin de limiter le réchauffement global à 1,5°C, voire 2°C, le GIEC indique que :

- ▷ « Les différentes stratégies d'atténuation impliquent le recours à des mesures d'émissions négatives visant à éliminer le CO₂ de l'atmosphère supposant des transitions en matière d'utilisation de sols : cultures dédiées aux usages énergétiques avec captage de carbone (de 1 à 7 millions de km² d'ici 2050) et développement des forêts (jusqu'à +12 millions de km² d'ici 2050 par rapport à 2010) ».
- ▷ « Ces mesures peuvent être porteuses de co-bénéfices en termes d'adaptation, de lutte contre la désertification et la dégradation des terres et de sécurité alimentaire (confiance élevée) si elles sont déployées sur une surface limitée et s'inscrivant dans une gestion paysagère durable (confiance élevée) ».
- ▷ « A grande échelle et mal gérées, elles peuvent induire des effets négatifs sur les ressources en eau, la biodiversité, la dégradation des terres, la désertification et la sécurité alimentaire (confiance élevée) ».
- ▷ « Leur développement implique donc de tenir compte des besoins des populations, de la biodiversité et d'autres dimensions du développement durable (degré de confiance très élevé) ».

Dans ce contexte, le PFE appellent les Etats à donner mandat au GIEC de produire un rapport spécifique sur les ressources en eau, intégrant les impacts sur celles-ci du développement des mesures d'émissions négatives et interrogeant les évolutions à donner à la gestion de l'eau dans un tel contexte dans les différentes régions du monde.

Des plans d'adaptation à l'échelle des bassins hydrographiques et des projets de territoires, pour lutter contre les risques climatiques liés à l'eau

La France, avec les Agences de l'eau (métropole) et les Offices de l'eau (Outre-mer), organes exécutifs de la politique de l'eau dans les bassins, agit pour concilier la gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques. Chaque bassin versant, et un grand nombre de sous-bassins versants, disposent d'un document de planification destiné à assurer la gestion équilibrée et responsable des ressources en eau, associant étroitement les parties prenantes. La France dispose ainsi d'une vaste expérience en matière de planification des eaux.

Les impacts du changement climatique exacerbent la multiplication des conflits d'usage et une tension accrue sur les ressources en eau. Face à cette situation, une instruction du 7 mai 2019 des ministères français en charge de l'environnement et de l'agriculture promeut la mise en place de « projets de territoires pour la gestion de l'eau » (PTGE). Ces projets, co-construits avec l'ensemble des acteurs de l'eau dans une approche besoins/ressource à l'échelle de bassins-versants, doivent permettre l'adaptation des territoires et une meilleure résilience des activités, notamment agricoles, via l'utilisation de différents leviers visant la maîtrise de la demande en eau, la préservation de l'eau dans les sols et le sous-sol, la mobilisation, lorsque cela est pertinent et durablement possible, de nouvelles ressources et la réduction des pollutions.

E. RENFORCER LA GOUVERNANCE DE L'EAU

A l'heure où la demande en eau ne cesse d'augmenter, **une approche globale de la gestion de la ressource est nécessaire**, incluant les eaux de surface et les eaux souterraines, prenant en compte le continuum de la source à la mer, tout en assurant un partage équilibré entre les usages de l'eau, pour définir au bon niveau territorial les leviers d'action les plus adaptés aux enjeux (cf. supra). Tel est le rôle de **la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dont la mise en place au niveau des bassins hydrographiques nationaux ou transfrontaliers** est nécessaire pour une bonne adaptation au changement climatique.

F. MOBILISER DES FINANCEMENTS PAR UNE GOUVERNANCE ADAPTEE

Des progrès ont été constatés au Sommet Climat de septembre 2019 sur les contributions des pays en matière d'atteinte des engagements financiers (100 milliards de USD/an pour les pays en développement d'ici 2020). Le rapport publié récemment par l'OCDE montre un progrès dans la mobilisation des flux financiers. Celui-ci devra être poursuivi pour atteindre l'ambition fixée pour 2020. **L'eau doit être une priorité parmi les financements destinés à l'adaptation, en ciblant les pays les moins avancés et les plus menacés.** Ces pays devront en particulier se doter d'une gouvernance efficace de leurs ressources en eau, y compris de mécanismes de financements nationaux, locaux ou de bassin, pour améliorer leurs aptitudes à capter des financements internationaux, publics et privés. Une partie de ces financements devra être consacrée au **renforcement des capacités** (par exemple la connaissance, la gouvernance, la formation, et l'éducation, le suivi des performances), dimension indispensable pour l'efficacité des projets.

Une politique française de coopération internationale contribuant à la mise en œuvre de l'Accord de Paris

En matière de financement, la France a annoncé à New York, en septembre dernier, sa décision de **doubler son effort de soutien au Fonds vert pour le climat**. L'Agence Française de Développement (AFD), opérateur principal de l'Aide Publique au Développement bilatérale française, a augmenté ses volumes de financement climat en se fixant pour objectif d'atteindre **5 milliards €/an d'ici à 2020 à l'international, avec un renforcement particulier de l'aide à l'adaptation (objectif 1,5 G€/an) et un effort particulier en matière de financements en direction du continent africain**. Le secteur de l'eau constitue l'essentiel des investissements adaptation de l'Agence (47% en 2017, 51% en 2019) et son volume est croissant. La France a plus de 60 ans d'expérience dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). L'Office International de l'Eau, assure aujourd'hui le secrétariat technique permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB). Ce dernier soutient des initiatives en faveur de la mise en place de la GIRE au niveau des bassins versants, des fleuves, des lacs et des aquifères nationaux ou transfrontaliers. Le RIOB vise entre autres à **promouvoir dans les programmes de coopération les principes et moyens d'une gestion rationnelle de l'eau pour un développement durable**, et à **faciliter la recherche et l'élaboration d'outils de gestion institutionnelle et financière, de programmation, de connaissance, et de modèles adaptés aux besoins**.

G. PROMOUVOIR ET ENCOURAGER LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Une coopération internationale renforcée à tous les niveaux (Nord-Sud, locaux, régionaux, nationaux et transnationaux) et entre tous les acteurs est nécessaire pour relever le défi climatique. Il est indispensable de promouvoir la solidarité internationale, sachant que les effets du changement climatique touchent d'abord les populations les plus vulnérables. Cela est particulièrement vrai pour garantir la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement. En effet, les impacts du changement climatique fragilisent davantage les populations des pays en développement souffrant d'un faible taux d'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment en Afrique subsaharienne. Les conséquences économiques, sociales et sur la santé publique sont importantes : diminution de l'accès aux services en cas de panne ou de dommages aux infrastructures (par exemple lors d'une inondation ou d'une tempête), augmentation des maladies d'origine hydrique, augmentation de la pénibilité des corvées d'eau, phénomènes de migrations, etc. Dans ces contextes, la coopération internationale peut permettre une meilleure adaptation grâce à l'apport de financements, au partage d'expérience et au renforcement des capacités des acteurs locaux.

PENDANT LA COP

L'ensemble de ces recommandations seront discutées lors des événements organisés par le PFE (voir programme p. 9)

LES PUBLICATIONS 2019

Mieux connaître pour mieux gérer, Complémentarité entre données de terrain et données satellitaires

Vers une meilleure connaissance de l'hydrologie de terrain



Une bonne connaissance des ressources en eau est cruciale pour agir efficacement. L'acquisition de données hydrologiques constitue donc une activité indispensable dans la prise de décision. Après un premier numéro de la collection « Expertise du PFE » sur les enjeux liés à la connaissance et les expertises développées pour répondre à ces enjeux en France et à l'international, ce nouveau numéro est consacré à l'acquisition de données hydrologiques spatiales et présente diverses réalisations des acteurs français du domaine de l'eau, mettant en avant la complémentarité des données satellitaires dans l'amélioration de nos connaissances de l'information hydrologique de terrain. Publication en français [ici](#).

Eau & Climat, Place à l'action : Les réalisations des acteurs français

Le dérèglement climatique appelle des efforts sans précédent de tous les pays du monde, tant en matière d'atténuation que d'adaptation. L'eau est à la fois un secteur particulièrement vulnérable et un vecteur de solutions. Dans une volonté de participer à la relance de l'Agenda de l'action, le PFE publie un livret de solutions présentant un échantillon d'actions concrètes développées en France et à l'étranger pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Ce livret est ainsi l'occasion pour les acteurs du domaine de l'eau de rappeler que l'eau est un levier dans la lutte contre le dérèglement climatique mais aussi dans l'atteinte des cibles de l'Agenda 2030 ! Publication en français [ici](#).



La politique française de gestion des ressources en eau et de la biodiversité aquatique

Une source d'inspiration pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030



Une originalité de la gestion des ressources en eau et de la biodiversité aquatique en France est d'agir de manière solidaire à tous les niveaux en intégrant petit cycle et grand cycle de l'eau. Les bénéfices d'une telle gestion, qui est capable de s'adapter à un contexte évolutif, contribuent pleinement à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire et en partenariat avec l'Office International de l'Eau, les Agences de l'eau, l'Agence Française pour la Biodiversité, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et l'Office de l'Eau de la Martinique, le PFE a réalisé un guide visant à donner des informations sur la politique française qui pourront intéresser d'autres parties prenantes pour leurs propres politiques et projets. Il donne des clés de compréhension, les grands principes régissant cette approche dynamique et évolutive, en fonction des enjeux, des prises de conscience et des projets innovants. Publication en français [ici](#).

Le changement climatique et l'eau

Texte de recommandations de l'ONU-Eau

Aujourd'hui, le risque climatique et la croissance de la demande en eau font pression sur les ressources en eau. Pour réduire ces risques, les politiques et la planification climatique aux niveaux national et régional doivent adopter une approche intégrée afin de gérer au mieux les impacts du dérèglement climatique et les ressources en eau. L'aggravation du stress hydrique couplée à la demande croissante en eau va exiger des décisions de plus en plus ardues, notamment sur la manière de répartir la ressource entre différents utilisateurs, y compris pour l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique. Le « *business as usual* » n'est plus une option et la gestion des ressources en eau doit être toujours perçue dans une logique de résilience aux effets du dérèglement climatique. Plus d'investissements sont par conséquent nécessaires, à la fois pour améliorer les connaissances hydrologiques ainsi que l'évaluation des risques et pour renforcer la gouvernance, l'éducation, les capacités. Les politiques doivent assurer la représentation, la participation, le changement de comportement et de responsabilité de tous les acteurs, y compris le secteur privé et la société civile. Publication en français [ici](#), en anglais [ici](#).



LE PROGRAMME DES EVENEMENTS DU PFE A LA COP25

DATE ET HEURE	TITRE DE L'EVENEMENT	LIEU	ORGANISATEURS	DESRIPTIF
Mardi 3/12 10h-11h30	L'eau, une opportunité pour faire face aux impacts du dérèglement climatique - Les solutions des acteurs français du domaine de l'eau	Pavillon France	PFE	A l'occasion de la sortie de la publication « Eau & Climat, place à l'action : Les réalisations des acteurs français, les membres du PFE partageront des actions concrètes développées sur les territoires pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques qui permettent à la fois de faciliter l'atteinte de nombreux objectifs de l'Accord de Paris ET de l'Agenda 2030.
Vendredi 6/12 10h-13h	<i>Demi-journée eau</i> Just Add Water: Solutions for the 2020 NDCs and beyond	Global Climate Action event	PFE, AGWA, SIWI, GafWaC, IUCN, FAO, UNESCO-PHI, WWC	Cette session vise à rassembler des acteurs de l'eau et des spécialistes d'autres domaines afin de faciliter la diffusion de bonnes pratiques dans le domaine de l'eau et du climat. Elle se divisera en deux sous-sessions : (i) résilience urbaine à travers un équilibre entre solutions vertes et grises, (ii) la chaîne de valeur « alimentation & foresterie » : connecter les projets de la source à la mer.
Vendredi 6/12 13h-14h30	Place à l'Action Climatique ! Les réalisations des acteurs français du monde de l'eau	Pavillon Francophonie	PFE	Le PFE souhaite à travers cet événement présenter des actions concrètes développées sur les territoires et à différentes échelles pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, l'occasion pour les acteurs du domaine de l'eau de rappeler que l'eau est un levier dans la lutte contre le dérèglement climatique mais aussi dans l'atteinte des cibles de l'Agenda 2030 !
Vendredi 6/12 16h-16h45	Aquatic Nature-based Solutions: Adapting to climate change & delivering multiple benefits across sectors	Action Hub	RIOB/GafWaC, PFE, IUCN, AGWA, SIWI, WWC	A travers la présentation de projets types menés par les signataires de la Déclaration internationale sur les Solutions fondées sur la Nature, cet événement montrera comment les solutions aquatiques peuvent répondre à la fois aux défis climatiques et à ceux de la biodiversité. Ce sera également une excellente opportunité de promouvoir la plateforme Nature4Water qui répertorie ces solutions aux multiples bénéfices dans tous les secteurs.
Samedi 7/12 11h-12h30	Objectif révision 2023 : la composante « eau » des Contributions Déterminées au niveau National dans les politiques publiques et stratégies nationales des pays d'Afrique francophone	Pavillon Francophonie	PFE, RC&D	L'eau est une composante centrale des Contributions Déterminées au Niveau national (CDN), notamment dans les pays d'Afrique francophone. Leurs contenus sont cependant hétérogènes d'un pays à l'autre. L'événement vise à échanger sur les retours d'expériences des acteurs publics et privés et de la société civile français et des pays Africains francophones sur l'élaboration des CDN, des plans nationaux et des projets liés à l'eau ainsi que de leur financement.
Samedi 7/12 13h15-14h45	Ecosystem-based adaptation in the water sector: when green and grey make blue!	Salle 2	RIOB, PFE, Helvetas Swiss Intercooperation	L'adaptation basée sur les écosystèmes dans le secteur de l'eau mobilise des solutions « sans regrets » basées sur la Nature, y compris une gestion des terres et des forêts résilientes qui fonctionne parfaitement à l'échelle des bassins, des rivières et aquifères. La session présente des études du monde entier, y compris des régions andines, de l'est de l'Asie et des régions africaines.
Mardi 10/12 18h30-20h00	Climate-resilient water management approaches	Salle 1	UNESCO, UNECE, WMO, UNDP, UNU-INWEH, UNCCD, ESCWA, SIWI, AGWA, WWC, GWP, PFE, ILO, WHO, IOM, OHCHR, UNICEF, CBD, IWMI	Cet événement a pour but d'informer les participants ainsi que les négociateurs de la CCNUCC sur les principales conclusions de la note de l'ONU-Eau illustrées par des réalisations présentées par les Etats-membres et experts sur les différents thèmes identifiés dans cette note.

CONTACT SUR PLACE

- **Marie-Laure Vercambre**, *Directrice Générale du PFE* – marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr
- **Jean-Luc Redaud**, *Président du Groupe de Travail Eau & Climat du PFE* – jeanluc.redaud@gmail.com
- **Jennifer Fernando**, *chargée de mission du PFE* – jennifer.fernando@partenariat-francais-eau.fr
- **Isabelle Censi**, *contact presse* – isabelle.censi@samudraconseil.com

NOUS SUIVRE DURANT LA COP25 :

- **Twitter** : PFE_FWP
- **Site internet du PFE** : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/calendar/evenement/cop-25-climat-madrid/>

EN SAVOIR PLUS SUR :

- **le PFE** : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/>
- **les productions** : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/nos-productions/>
- **la plateforme Nature4Water** : <http://www.nature4water.com/fr/accueil/>
- **Vidéo « Imagining a +4°C world : what about water ? »** : <https://www.youtube.com/watch?v=ubRlxfypO44&t=6s>
- **WeFrance** : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/portail-we-france/>